

1. - Lever toutes les interrogations -  
- Les propositions clés -
2. - L'embellie se poursuit - Election présidentielle -
3. - Orientation et insertion - L'actualité du FNPCA -  
- Ils ont dit... - Désignations -
4. - Les Brèves - L'agenda -

## Les propositions clés

### POUVOIR D'ACHAT

Ségolène Royal entend porter le SMIC à 1.500 euros le plus tôt possible dans la législature ; elle s'est engagée à revaloriser les petites retraites de 5%.

Nicolas Sarkozy propose aux Français de "travailler plus pour gagner plus" en les incitant à recourir aux heures supplémentaires. Il défend la suppression des droits de donation et de succession pour 95% environ des Français.

### EMPLOI

Nicolas Sarkozy souhaite exonérer les heures supplémentaires des charges sociales et fiscales et les rémunérer 25% de plus que les heures normales. La sécurité sociale professionnelle sera instaurée avec un nouvel accompagnement des personnes licenciées économiques qui seront rémunérées à 90% de leur ancien salaire... (suite en page 2).



## ELECTION PRESIDENTIELLE Lever toutes les interrogations

A l'issue du premier tour de scrutin de l'élection présidentielle, l'UPA s'est réjouie du taux de participation particulièrement élevé. L'engouement avec lequel les Français sont allés voter, est le signe tangible que la démocratie française est en bonne santé. En outre, les deux candidats qualifiés pour le second tour ont réuni plus de la moitié des électeurs sur leurs noms. Le Président a par ailleurs appelé à la reprise des débats de fonds, afin de permettre aux électeurs et notamment aux chefs d'entreprise, de se déterminer par rapport à une alternative claire. En effet, les programmes proposés n'ont pas levé toutes les interrogations alors que quatre dossiers devront être traités en priorité par la nouvelle majorité gouvernementale. D'abord, l'inadaptation à l'emploi d'un trop grand nombre de jeunes et de demandeurs d'emploi exige de reconsidérer nos systèmes, éducatif, de formation et d'orientation, en confortant les formules qui ont fait leur preuve comme l'apprentissage et le contrat de professionnalisation. A ce titre, les entreprises artisanales qui forment plus de la moitié des apprentis et qui offrent de nombreuses opportunités d'emploi doivent être prises en exemple. Ensuite, le coût excessif du travail en France a des conséquences néfastes sur la compétitivité

comme sur l'emploi. Pour relancer l'activité et dynamiser la création d'emploi, il est impératif de réformer le mode de financement de notre protection sociale en allégeant le poids des cotisations sociales patronales. Par ailleurs, l'implantation de l'artisanat et du commerce de proximité en tous points du territoire, apporte des éléments essentiels à notre société, qu'il s'agisse de qualité de vie, d'intégration sociale, de développement durable ou du combat contre la désertification rurale. C'est pourquoi, l'UPA préconise une nouvelle politique d'urbanisme commercial, respectueuse de la libre concurrence et favorable aux entreprises de proximité. Enfin, l'UPA considère qu'il devient urgent de développer un dialogue social adapté à l'artisanat et revendique la pleine application de l'accord qu'elle a signé le 12 décembre 2001 avec les cinq organisations syndicales. Quoi qu'il en soit, les réformes ayant trait aux relations du travail devront être précédées d'une concertation approfondie avec les partenaires sociaux, dans le respect de la récente loi de modernisation du dialogue social. Dans ce cadre, l'UPA prendra toute sa part aux travaux qui seront engagés par le futur Président de la République et son gouvernement.

## Les propositions clés

(suite Emploi)...

Ségolène Royal créera 500.000 "emplois tremplins". Un "contrat première chance" sera mis en oeuvre pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Les négociations seront conduites dans les entreprises pour consolider les 35 heures et en réduire les effets négatifs. Une sécurité sociale professionnelle offrira aux licenciés économiques une rémunération égale à 90% du dernier salaire pendant un an. Les aides publiques aux entreprises seront conditionnées à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels. Le contrat nouvelles embauches sera supprimé.

### PROTECTION SOCIALE

Ségolène Royal instaurera la gratuité des soins pour les moins de 16 ans. Une cinquième branche de la Sécurité sociale sera mise en oeuvre pour la dépendance. 10.000 places par an seront créées en établissements pour les personnes âgées.

Nicolas Sarkozy augmentera de 25% le minimum vieillesse. La réforme des régimes spéciaux sera engagée. Une cinquième branche de protection sociale sera créée pour la dépendance et les allocations familiales seront étendues aux familles avec un enfant, sous condition de ressources.

### FISCALITE

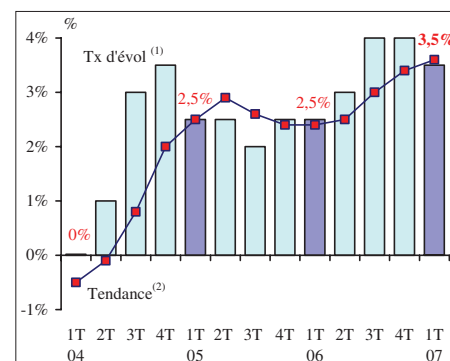
Nicolas Sarkozy s'engage à ramener l'impôt sur les sociétés au niveau de la moyenne européenne (23,3%). La TVA sociale sera expérimentée dans certains secteurs. Un bouclier fiscal à 50% des revenus sera instauré et les droits de succession seront supprimés pour 95% des Français.

Ségolène Royal s'est engagée à revenir sur les baisses d'impôt accordées depuis 2002 et à supprimer le bouclier fiscal. L'impôt sur les sociétés sera modulé selon que les bénéficiaires seront réinvestis ou distribués.

## CONJONCTURE

### L'embellie se poursuit

La période hivernale n'aura donc pas stoppé la progression d'activité dans l'ensemble de l'artisanat. En effet, la croissance du chiffre d'affaires des artisans s'est établie à 3,5% (en valeur) durant les trois premiers mois de l'année par rapport au premier trimestre 2006. Le rythme d'évolution tend à s'harmoniser entre les différentes régions de l'hexagone. Toutefois les entreprises artisanales du Sud-Est et de l'Île-de-France se positionnent en léger retrait, avec des progressions inférieures à 3%. Les écarts selon la taille des structures persistent en revanche, le taux de croissance s'échelonnant de 1% dans les entreprises n'employant aucun salarié, à 4,5% dans les structures de plus de 10 salariés. Pour le deuxième trimestre consécutif, l'artisanat de l'alimentation voit son chiffre d'affaires progresser de 1,5% par rapport à la même période de l'année précédente. La fabrication artisanale recueille le même résultat après avoir culminé à 2,5% de croissance au quatrième trimestre 2006. L'activité est restée atone pour l'artisanat des services



Evolution du chiffre d'affaires de l'artisanat par rapport au même trimestre de l'année précédente (1) et en tendance annuelle (2).

(+0,5%) alors qu'une fois encore les artisans du bâtiment se distinguent par l'augmentation exceptionnelle de leur activité : + 7,5 % de chiffre d'affaires en valeur par rapport au premier trimestre 2007. L'activité des artisans devrait demeurer dynamique au cours du printemps puisque seuls les professionnels des services se montrent inquiets. Ces informations seront développées, secteur par secteur et complétées par d'autres éléments dans la prochaine "Lettre de conjoncture", la nouvelle lettre trimestrielle éditée par l'UPA.

## ELECTION PRESIDENTIELLE

### Les candidats au deuxième tour interpellés par la CGPME, le Medef et l'UPA

Soucieuses de rester au coeur du débat présidentiel les trois organisations patronales ont interpellés sous forme de communiqué les deux candidats restant en lice. Rappelant l'importance des sujets touchant à l'entreprise, "du pouvoir d'achat au dialogue social, de la formation des jeunes à l'emploi, de la fiscalité à la protection sociale, du travail manuel à l'innovation, de l'environnement à l'Europe," les organisations ont souhaité qu'au moment de se déterminer sur le choix de celui ou celle qui assumera la magistrature suprême, chacun puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Pour cela, UPA, Medef et CGPME ont mis en avant 4 constats et axes d'action prioritaires : face à un coût du travail qui reste supérieur de 10% à la moyenne européenne, il faut baisser

les charges sociales ; sachant que les 35 heures ont nui à la compétitivité des entreprises, il convient de laisser les branches professionnelles ou les entreprises organiser le temps de travail par la négociation ; afin de favoriser l'adaptation des compétences aux besoins des entreprises, la création d'un service de l'orientation indépendant de l'éducation nationale et en liaison directe avec le monde du travail, s'impose ; enfin une action volontariste est indispensable pour garantir les conditions effectives du maintien des petites entreprises et du commerce de proximité en centre ville et en zone rurale. On constate ainsi combien l'UPA a réussi à faire partager l'essentiel de ses revendications par les deux autres organisations patronales.

## Le Schéma national reste au milieu du gué

L'UPA qui souligne depuis plusieurs mois la nécessité de créer un véritable service public de l'orientation rattaché au ministère de l'Emploi et rassemblant à la fois, les partenaires sociaux, les acteurs du monde de l'éducation et ceux de la formation professionnelle, a obtenu un début de réponse avec la nomination à l'automne 2006 d'un délégué interministériel à l'orientation, Pierre Lunel, et la publication d'un Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes le 27 mars 2007. Ayant contribué à la réflexion préalable à la rédaction de ce document, l'UPA constate avec satisfaction que le Schéma a fait sien la priorité au développement de l'apprentissage, des contrats de professionnalisation et de la VAE (validation des acquis de l'expérience). En revanche, l'accent mis sur l'orientation des élèves en lycée et en université, s'accompagne d'un quasi oubli des filières professionnelles alors que l'excellence de ces formations en termes d'acquisition de compétences professionnelles et d'accès à l'emploi n'est plus à démon-



rer. Surtout, le rapport reste au milieu du gué, laissant à l'Education nationale le soin de porter l'essentiel des évolutions préconisées, alors que la seule voie de réforme selon l'UPA consiste à mettre en place un service public indépendant de l'Education nationale et associant toutes les parties prenantes de la formation, au premier rang desquelles doivent figurer les professionnels. Ainsi, l'apport du Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes réside dans le fait qu'il souligne la nécessité d'établir un service public de l'orientation, sans en tirer toutes les conséquences. Il appartiendra au prochain gouvernement d'approfondir cette piste.

## Ils ont dit...

“Il s'agit d'une part de répondre aux besoins de la jeunesse qui souhaite obtenir une formation débouchant plus sûrement sur un emploi, et d'autre part de satisfaire les attentes des entreprises qui recherchent des collaborateurs bien formés. Ainsi, la mobilisation des entreprises est attendue sur six axes de travail :

- la participation au module de découverte des métiers et des professions à partir de la classe de 3ème (enseignement obligatoire à compter de la rentrée 2009) ;
- la mise à disposition d'informations pour le portail national et les portails régionaux consacrés à l'orientation et à la formation ;
- la contribution à l'apprentissage et à la formation en alternance ;
- la participation au comité université-entreprises ;
- l'offre de stages ;
- la participation à la formation des enseignants et des conseillers d'orientation sur les métiers.”

Extrait du rapport de Pierre Lunel intitulé : Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes.

## PROMOTION

### L'actualité du FNPCA

Les membres du Conseil d'administration du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat -FNPCA- ont élu le 25 avril leur nouveau Président pour les trois années à venir. Jean Lardin, Vice-Président de l'UPA, succèdera ainsi à Alain Griset, Président de l'APCM, dès parution de l'arrêté de nomination. Conformément à la tradition qui veut que la présidence soit assurée pour trois ans par un représentant de l'artisanat proposé alternativement par l'UPA et par l'APCM, le Président Lardin, proposé par l'UPA, a recueilli la totalité des suffrages exprimés. Celui-ci connaît les tenants, les aboutissants et les rouages du FNPCA puisqu'il en est membre depuis plusieurs années. Trois nouveaux membres ont intégré le conseil d'administration : d'une part Paul Grosjean, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat

du Territoire de Belfort, en remplacement de Serge Crabié, et d'autre part Pierre Martin, Président de l'UPA et Alain Duplat, Vice-Président de l'UPA, en remplacement de Pierre Perrin et Pierre Perez. Par ailleurs, les récentes campagnes TV et radio en faveur de l'artisanat vont être suivies du 20 au 26 juin prochains d'une forte prise de parole destinée aux jeunes. Une fois n'est pas coutume, le principal média d'annonce sera l'affichage (plus de 12.000 affiches dans toute la France). Sans révéler dans l'immédiat la totalité du dispositif, l'objectif principal de cette campagne consiste à orienter les jeunes vers un site internet dédié qui leur offrira une multitude d'informations, de possibilités de dialogue interactif, ou de découvertes à caractère ludique et pédagogique. Rendez-vous est pris.

## Désignations

UPA OISE  
Gérard Wallet, CNAMS,  
succède à la présidence à  
Louis François, CAPEB.

UPA ILLE ET VILAINE  
Patrice Besson, CNAMS,  
succède à la présidence à  
William Chauou, CGAD.



Au même titre que la présentation des métiers de l'artisanat par le duo "Omar et Fred", le dispositif des Artimobiles mis en place pour attirer les collégiens a reçu un Top Com 2007, le prix accordé par les professionnels de la communication.

### "Les textes sont de plus en plus touffus"

Dans un bilan relatif à la lutte contre le travail illégal, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) a indiqué que le montant des redressements opérés par les Urssaf en 2006 a dépassé le milliard d'euros. Dont 190 millions au bénéfice des entreprises contrôlées, ces dernières ayant trop cotisé. Ainsi les redressements ont progressé de 50% depuis 2000. *"Cela prouve la complexité de la réglementation. Les textes sont de plus en plus touffus. Certaines entreprises n'osent pas appliquer des exonérations auxquelles elles ont droit, de peur de se faire sanctionner"*, a commenté le Président de l'Acoss. Parallèlement, la lutte contre le travail illégal a été accentuée. Plus de 39.500 opérations de vérification visant 67.000 personnes ont ainsi été effectuées. Au terme de ces contrôles, près de 7000 entreprises, soit environ une sur dix, ont été verbalisées. Les secteurs définis comme prioritaires sont le BTP, l'hôtellerie-restauration et l'agriculture.

### pme.service-public.fr

Un nouveau portail d'information publique destiné aux travailleurs indépendants et aux dirigeants de PME a été annoncé par Renaud Dutreil. Le portail pme.service-public.fr a vocation à fédérer les sources d'information publique ; il constitue "l'administration facile pour les PME et les indépendants", proposant un double accès par profil et par étape de la vie de l'entreprise, ainsi que des dossiers thématiques et l'accès à de nombreux services.

### Création d'entreprises : nouveau record historique

Les chiffres de la création d'entreprises ont encore franchi un nouveau record en mars 2007. La forte croissance enregistrée le mois dernier a conduit à un total de 26.752 créations et à un cumul sur douze mois de 294.621 créations. Rien qu'au cours du premier trimestre 2007 le nombre de création d'entreprises a progressé de 11,1% par rapport aux trois premiers mois de 2006.

### La lutte contre le changement climatique, créatrice d'emplois

Dans la continuité de la stratégie de Lisbonne, la Confédération européenne des syndicats (CES) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ont mené une étude sur les conséquences d'une politique de lutte contre le réchauffement climatique. Il en ressort que celle-ci serait très fortement créatrice d'emplois. Exemple : +2,5 millions d'emplois dans le logement en Europe.

### Plusieurs personnalités de l'artisanat honorées

La promotion de Pâques dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, la dernière signée par le Président Jacques Chirac, fait apparaître plusieurs noms de personnalités de l'artisanat. Armand Arianer, ancien Vice-Président de l'UPA, ancien Président de la Fédération nationale des artisans taxi, de la CNAMS, de la Chambre de métiers de Paris et de la Chambre de métiers d'Ile de France, a ainsi été élevé au rang de Commandeur (ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales). Marie-Thérèse Geffroy, Présidente du Comité français des Olympiades des métiers, a été promue au grade d'Officier (Premier ministre). Bernard Scemama, ancien directeur de l'artisanat de 1994 à 1999, a été élevé au grade d'Officier (ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie). Pierre Burban, Secrétaire Général de l'UPA, Président de l'Acoss et de l'Ucanss, a été promu au grade de Chevalier (ministère délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes), de même que Madame Michèle Lamoureux-Stern, Présidente de la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté, au grade de Chevalier (ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales). L'UPA s'associe aux nombreuses félicitations que ne manqueront pas de recevoir ces personnalités.

#### 3 AVRIL

Participation de Dany Bourdeaux, Présidente de la commission sociale de l'UPA, à la négociation sur la pénibilité au travail.

Audition du Président de l'UPA par Alain Gournac, Sénateur, chargé d'une mission temporaire auprès du Ministre de l'emploi, sur la négociation des accords de participation.

#### 10 AVRIL

Participation du Président de l'UPA à l'Assemblée générale de l'UPA Pays de la Loire.

#### 12 AVRIL

Rencontre du Président de l'UPA avec le Président de "Réalités du dialogue social" -RDS-, Jean-Paul Guillot.

#### 16-17 AVRIL

Participation du Président et des Vice-Présidents de l'UPA à la Conférence européenne de l'artisanat à Stuttgart.

#### 18 AVRIL

Conseil national de l'UPA.

#### 24 AVRIL

Entretien entre le Président de l'UPA et le Président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables, Jean-Pierre Alix.

#### 25 AVRIL

Participation du Président de l'UPA à la réunion d'installation du nouveau Conseil d'administration du FNPCA.

Participation du Président et des Vice-Présidents de l'UPA à une réunion d'organisation du futur Fonds d'assurance formation -FAF- de l'artisanat, en présence des Présidents des trois FAF nationaux.

#### 9 MAI

Participation du Président de l'UPA au Comité de direction de l'UEAPME à Berlin.

